



D E L I B E R A T I O N du C o n s e i l C o m m u n a u t a i r e

Nombre de membres en exercice: **38**
 Nombre de membres présents : **27**
 Nombre de votants : **32**
 Date de convocation : **22/03/2018**

L'an **Deux Mille DIX-HUIT** le 29 Mars, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, Président de séance.

**OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2017
 BUDGET ANNEXE ZA TROUILLAS LE POUGERAULT**

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) - TAURINYA, LLOBET (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) - LEHOSSINE (Camélas) - CHEREZ (Castelnou) – PUJOL, CRUCQ (Fourques) - TOURNE (Llauro) - PUIG (Sainte Colombe) - FERRER (Terrats) - GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, RUIZ BERNADAC, BOURRAT, RAYNAL, FERRER, BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) - ATTARD, ALBERT, COUSSOLLE (Trouillas) - PERALBA (Villemolaque).

Procurations :

P.MAURAN (Montauriol) à R.TOURNE
 C.VILA (Oms) à G.CHINAUD
 R.PEREZ (Thuir) à B.BATALLER-SICRE
 T.VOISIN (Thuir) à S.RAYNAL
 G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Certifié exécutoire

Absent:

A.DOUTRES (Caixas)
 R.NOURY (Saint Jean Lasseille)
 P.BELLEGARDE (Passa)
 N.MON (Thuir)
 P.MAURY (Thuir)

Publié ou Notifié

Monsieur René OLIVE a quitté la salle.

le

Madame Nadine CRUCQ est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil est adopté à l'unanimité.

32/2018

AFFECTATION DES RESULTATS 2017 BUDGET ANNEXE ZAE LE POUGERAULT

Code INSEE : 66210	COMPTES ADMINISTRATIF	Département : PYRENEES ORIENTALES
Etablissement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES - ZAE LE POUGERAULT	Année 2017 Page n°2	Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR
		Date d'Edition : 29/03/2018


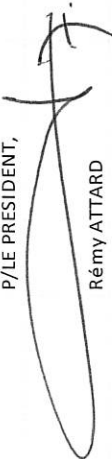
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF	
Nombre de membres en exercice : 38 Nombre de membres présents : 34 Nombre de suffrages exprimés : 32 VOTES : Contre - Pour 32 Abstentions - Date de convocation : 22/03/2018	

Séance du 29 Mars 2018 à 17h30

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M.Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par le Président, Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice Considérant les éléments suivants:

Résultat de fonctionnement à affecter C = A+B	178 242,27
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses	26 949,07
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	151 293,20
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses	-
Résultat antérieur reporté (E = ID 001)	-
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	0,00
Déficit de financement de la section d'investissement (F + G)	-
Déficit de la section d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :	
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	-
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	-
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	178 242,27
Report excédentaire en fonctionnement (FD 002)	-

Ont signé au registre des délibérations : les conseillers communautaires présents et représentés

Cachet :  Pour expédition conforme,
P/LE PRESIDENT,

Rémy ATTARD

Réception par le préfet : 04/04/2018

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur
 Accusé certifié exécutoire
 DE